

---

# Puissances et impuissances des politiques et des idéologies linguistiques : approche matérialiste des pratiques langagières

Hervé Adami

---

 <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=933>

DOI : 10.57086/cpe.933

## Référence électronique

Hervé Adami, « Puissances et impuissances des politiques et des idéologies linguistiques : approche matérialiste des pratiques langagières », *Cahiers du plurilinguisme européen* [En ligne], 9 | 2017, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 06 novembre 2023. URL : <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=933>

## Droits d'auteur

Licence Creative Commons – Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

# Puissances et impuissances des politiques et des idéologies linguistiques : approche matérialiste des pratiques langagières

Hervé Adami

## PLAN

---

Glottocentrisme et logocentrisme : la primauté du symbolique.  
Forces et succès des idéologies et des politiques linguistiques  
Faiblesses et échecs des idéologies et des politiques linguistiques  
Pour une approche matérialiste des rapports langagiers.  
Les langues de l'immigration, les langues régionales et l'idéologie plurilingue européenne

## TEXTE

---

- 1 Dans les débats d'aujourd'hui sur l'intégration des migrants ou sur les revendications d'autonomie de certaines régions en Europe, la langue occupe une place centrale. Dans le débat sur l'immigration, les migrants sont pris entre deux injonctions contradictoires : d'un côté, les injonctions des assimilationnistes identitaires qui réclament l'abandon pur et simple de l'usage des langues d'origine et, de l'autre, les injonctions des multiculturalistes identitaires qui réclament la reconnaissance de l'identité culturelle des migrants, notamment de leurs langues d'origine. Les uns et les autres placent la langue et l'identité culturelle au centre de leurs arguments. C'est également le cas des mouvements autonomistes ou nationalistes en Europe qui associent, comme presque tous les mouvements nationalistes l'ont fait avant eux, leur identité régionale ou nationale à une langue. En Corse par exemple, les nationalistes avancent une revendication-phare qui est celle de la co-officialité du corse et du français, quand bien même le corse est abandonné par les Corses eux-mêmes (Jaffe, 2008). Les langues revêtent alors une dimension essentiellement symbolique et deviennent de véritables totems politiques et culturels.
- 2 Mais l'analyse sociolinguistique ne peut reprendre cette approche à son compte et tout expliquer par les enjeux identitaires ou culturels,

les conflits, les contacts, les rapports de force « entre les langues ». Selon cette approche, les langues sont considérées par elles-mêmes et pour elles-mêmes, ce que je voudrais contredire ici. En effet, les langues n'existent que par les locuteurs qui les font vivre et ces locuteurs sont eux-mêmes des êtres sociaux engagés dans des rapports sociaux, politiques, économiques, en somme, dans des rapports concrets et matériels. Et ce sont ces rapports matériels qu'il convient d'analyser pour comprendre la réalité des pratiques langagières, et non l'inverse. Cela pourrait nous permettre de sortir de l'attraction mortifère de ce « concept catastrophique d'identité » comme l'appelle Bayart (2010 : 45).

## **Glottocentrisme et logocentrisme : la primauté du symbolique.**

- 3 Depuis que les langues sont l'objet de l'attention, plus ou moins centrale et plus ou moins sérieuse, de ceux qui font profession de réflexion, de lecture et d'écriture, de nombreuses théories se sont succédé sur leurs origines, les liens entre elles et avec les langues contemporaines ou sur leurs filiations. Longtemps, les seuls textes de référence ont été les textes religieux, sur la base desquels de savants exégètes tentaient de comprendre les réalités d'aujourd'hui et d'hier, à partir de mythologies d'avant-avant-hier. Il faut lire l'ouvrage d'Olender (2002) pour découvrir le nombre et l'énormité des élucubrations publiées par ces doctes auteurs. Toute explication de l'origine des langues devant, d'une façon ou d'une autre, partir de la Bible, s'y confronter ou s'en inspirer, cela produisait nécessairement des échafaudages « théoriques » qui nous laissent perplexes aujourd'hui, mais qui étaient considérés comme des hypothèses dignes d'intérêt et objets de débats contradictoires. Quelles que soient les hypothèses, elles partaient des textes religieux le plus souvent, des commentaires des textes ou des commentaires des commentaires. Les langues considérées étaient des langues liturgiques écrites, souvent disparues des usages et des pratiques depuis longtemps. Pour tous ces savants, la vie intellectuelle (et sans doute la vie tout court) se passait tout entière dans l'univers du *logos*, du verbe, omniprésent et

omnipotent : pour eux, toute réalité procède du *logos* et ne peut y échapper. Mais ces élucubrations savantes, que décrit Olender au long de son ouvrage, ne cessent pas quand les sciences humaines modernes commencent à s'imposer, à partir de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Au-delà, celles que décrit Olender, d'autres élucubrations, sans doute plus frelatées et plus dangereuses, s'imposent dans le débat sur l'origine des langues qui est, avant Saussure, l'essentiel des préoccupations de la proto-linguistique. Après les premières intuitions de William Jones en 1786, c'est Franz Bopp, en 1816, qui démontre l'existence de nombreuses ressemblances entre des langues en apparence très éloignées, comme le sanskrit, le grec ou le latin : c'est la naissance des études indo-européennes. Demoule (2014), un archéologue, décrit de façon détaillée dans quel contexte politique et idéologique se sont affirmées et affrontées les hypothèses sur l'origine des supposés Indo-Européens et montre combien la théorie de la suprématie raciale germanique était très profondément inscrite dans les hypothèses des savants allemands, bien avant le triomphe de l'idéologie nazie. Comme l'écrit Graceffa (2017 : 172), les recherches des savants nationalistes allemands au 19<sup>e</sup> siècle « majoritairement philologiques, ont conduit à la définition d'un large peuple Allemand-germain (*Volk*) ». Mais ce que dit surtout Demoule (*ibid.*), c'est qu'après deux siècles de certitudes savantes sur l'existence d'une langue proto-indo-européenne, les archéologues ont bien quelques hypothèses (Demoule, *ibid.*) mais aucune certitude sur le foyer de peuplement présumé des locuteurs de cette langue reconstituée. L'archéologie n'a d'ailleurs aucune certitude sur l'existence même de ces hypothétiques Indo-Européens, reconstruits ou fantasmés. Car, dans l'histoire de cette histoire, ce qui est frappant c'est que des générations de chercheurs aient pu continuer à travailler, et parfois à spéculer, sur un peuple dont on n'a retrouvé aucune trace matérielle indiscutable. Les Indo-Européens ont été inventés sur la base de la reconstitution théorique d'une langue hypothétique, elle-même reconstituée sur la base de traces écrites de langues aujourd'hui disparues. Tout cet édifice théorique ne tient donc qu'à un fil spéculatif. Plus encore, une des références en matière d'études indo-européennes, Benveniste (1969), a reconstruit toute une société et une organisation politique sur la base d'un vocabulaire indo-européen dont absolument aucun mot n'est attesté. Les études indo-européennes ont ainsi imaginé un peuple, des institutions et un mode

de vie uniquement sur la base d'une protolangue originelle hypothétique, sans que l'archéologie ne vienne confirmer l'existence de traces matérielles de ce peuple tout aussi hypothétique. En l'occurrence donc, c'est la langue, qui fait exister les hommes et les sociétés et non l'inverse. C'est en cela une approche que j'appelle glottocentrique qui met les langues au centre de sa démarche et non les êtres humains, locuteurs engagés dans des rapports sociaux concrets et matériels.

- 4 Le structuralisme en linguistique a contribué à entretenir cette illusion glottocentrique en affirmant que les langues constituent des systèmes de signes autonomes fonctionnant avec l'énergie de leur propre machinerie. Dans la perspective structuraliste, le système a sa logique et son histoire : ainsi, l'approche dominante en linguistique historique, à l'exception d'auteurs comme Lodge (1997) ou à l'ouvrage collectif sur *l'Histoire sociale des langues de France* (Kremnitz, 2014) par exemple, s'intéresse à l'histoire des langues comme si elles évoluaient par elles-mêmes, par transformations successives du système. Les locuteurs n'ont dans ce cadre qu'une place très limitée, voire tout simplement inexistante. C'est « l'objectivisme abstrait » que dénonçait déjà Volochinov (Bakhtine/Volochinov, 1977). L'histoire des langues prise sous cet angle n'est en fait que l'histoire des traces écrites des variétés linguistiques utilisées par ceux qui savaient lire et écrire, c'est-à-dire par une infime minorité de privilégiés sociaux et culturels. L'histoire des langues utilisées par l'immense majorité des autres locuteurs est d'ailleurs pratiquement et épistémologiquement impossible à faire puisqu'elles n'ont laissé quasiment aucune trace. Tout juste retrouve-t-on quelques fragments de ces pratiques avec les graffitis et les affiches sur les murs de Pompéi, figées par l'éruption du Vésuve, ou avec les lettres de légionnaires romains écrites sur des tablettes de bois, miraculeusement conservées dans la terre du camp romain de Vindolanda, aux marches de l'Empire, près du mur d'Hadrien.
- 5 L'illusion de la prééminence du *logos* sur les hommes et leurs vies réelles et concrètes, leurs pratiques et les rapports sociaux dans lesquels ils vivent, a été entretenue par des générations de savants professionnels très éloignés des contingences matérielles de l'existence et tout entiers immergés dans un monde abstrait fait de mots et de pensées dont ils sont persuadés qu'ils gouvernent le monde et l'histoire. Barthes (1978 : 14) est dans la continuité de cette tradition, lui

qui pense que « la langue est fasciste » parce qu'elle imposerait aux hommes une lecture du réel.

- 6 Or, les langues ne sont ni vivantes ni mortes, elles ne naissent pas et ne meurent pas davantage ; elles ne disparaissent ni n'apparaissent, comme des êtres vivants ou des entités biologiques ; les langues n'ont aucune existence autonome, distincte de celle des humains qui les utilisent : les langues n'existent et ne vivent que par l'usage que les êtres humains en font. Toujours, les hommes ont construit leurs langues, les ont transformées, bricolées, façonnées, consciemment ou non, selon leurs besoins et en fonction d'abord de leurs conditions matérielles d'existence, dans la dynamique de leurs rapports sociaux. À la différence d'Evans (2012) qui pense que les langues « qui meurent » emportent tout un monde avec elles, je dirais que ce sont les mondes qui disparaissent qui emportent leurs langues avec eux.

## Forces et succès des idéologies et des politiques linguistiques

- 7 L'idéologie linguistique la plus puissante, qui a produit le plus de résultats tangibles en matière de politique linguistique, est sans conteste celle qui a conçu et construit les langues nationales. Mais il faudrait parler plutôt *des* idéologies linguistiques qui ont produit les langues nationales, tant les prémisses théoriques sont différentes, voire contradictoires, selon les nations et les époques. En fait, ce sont bien les nations qui ont construit les langues nationales et non l'inverse (Thiesse, 2001 ; Anderson, 1996). En effet, les idéologies linguistiques qui ont pensé les langues nationales sont d'abord des idéologies de la nation. Avec la conception allemande du *Volksgeist*, l'esprit du peuple, qui représente dans le mouvement national allemand la quintessence de « l'âme germanique », la langue occupe une place centrale, incarnation de l'unité culturelle supposée des Allemands. Mais le *Hochdeutsch*, le haut-allemand, qui sert de langue écrite commune aux locuteurs des nombreux dialectes allemands parlés sur le territoire des États allemands depuis Luther, est à l'origine un artefact qui n'est pratiqué que par les fractions dominantes de la société, dont font partie les intellectuels. La conception nationale des Allemands est à base ethnique et la langue représente le signe et le ciment de « l'esprit du peuple » et de son unité culturelle présupposée.

La conception de la nation en France en revanche est, dès l'origine, universaliste et révolutionnaire. La nation est l'assemblée des citoyens qui forment le peuple souverain c'est-à-dire libre et maîtrisant son propre destin. La conception de la nation est ici *politique* et non ethnique : le citoyen français est celui qui *adhère* aux principes de la Révolution et non celui qui *appartient* à une entité culturelle à base linguistique. Dans cette logique, la langue française est conçue non comme l'incarnation de la « francité », mais comme un instrument d'émancipation dont doit s'emparer le peuple. C'est ce que dit Grégoire (Certeau *et al.*, 2002 : 331-351)<sup>1</sup> et Barère (Certeau *et al.*, 2002 : 321-331)<sup>2</sup> à la tribune de la Convention nationale en 1794 : le peuple français doit pouvoir s'approprier cette langue, jusque-là réservée à l'aristocratie, et devenir le véhicule des idées de la Révolution et le lien entre les citoyens. Avant de devenir la langue des citoyens, le français s'est construit comme langue commune par et pour la monarchie centralisée (Lodge, 1997). Il est le résultat d'un long processus de centralisation du pouvoir qui a progressivement mis au point et imposé l'outil linguistique dont il a besoin pour gouverner. Les révolutionnaires s'empareront de cet outil très efficace pour le diffuser parmi les masses populaires.

- 8 Ces deux conceptions opposées de la langue de la nation, politique et ethnique, se sont manifestées de façons différentes en Europe, durant le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle, parfois de façon moins nette que dans les cas français et allemand, en alliant les aspects ethniques et politiques. Le choix de l'une ou l'autre de ces deux lignes idéologiques, nous le verrons, est de toute façon dépendant du contexte social et politique. Dans tous les cas cependant, les politiques linguistiques mises en œuvre sur la base des idéologies linguistiques de l'unité politique de la nation, conçues autour d'une unité linguistique présumée, ont été remarquablement efficaces. Des dizaines de langues en Europe ont ainsi été construites ou reconstruites sur la base de dialectes dominants, de variétés écrites ou littéraires, voire sur la base de langues exhumées pour la cause nationale (Baggioni, 1997). Avec la mise en place des systèmes scolaires de masse, les langues nationales se diffusent et s'imposent, y compris dans les pratiques privées. Ces langues que ne connaissent et ne pratiquent que quelques initiés, deviennent les langues communes des nouvelles nations en l'espace de quelques générations. Hors d'Europe, le Japon des Meiji par exemple

pratique la même politique linguistique de construction et de diffusion d'une langue nationale (Garnier, 2004). Le cas de l'hébreu est à cet égard emblématique : pour les besoins de la création du nouvel État et de la nouvelle nation israélienne, l'hébreu ancien, qui n'est plus parlé depuis cinq cents ans avant notre ère, est modernisé et totalement reconstruit par un militant du retour en Palestine, Ben Yehuda, pour devenir la langue d'usage d'aujourd'hui (Calvet, 2016). C'est aussi le cas de la Turquie républicaine de Mustapha Kemal qui adopte l'alphabet latin au détriment de l'alphabet arabe et opère un nettoyage complet de la langue turco-ottomane en supprimant les termes d'origine arabe ou persane pour les remplacer par des mots turcs anatoliens ou européens, surtout français (Vatin, 1988 ; Caymaz et Szurek, 2007 ; Strauss, 2008). Là encore, en quelques générations, ce turc modernisé et sa nouvelle écriture deviennent d'usage quotidien.

- 9 Ces politiques ont réussi parce qu'elles s'inscrivaient dans un courant historique et des conditions sociales, politiques et économiques allant dans le sens de la construction des États-nations qui représentaient le modèle de développement dominant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Les langues ne se sont pas imposées par le pouvoir de leurs propres forces, culturelles ou symboliques, mais par le pouvoir des hommes et de leurs actions concrètes.

## **Faiblesses et échecs des idéologies et des politiques linguistiques**

- 10 D'autres idéologies et politiques linguistiques, en revanche, ont échoué. C'est le cas par exemple de l'Irlande et de la zone arabo-phonie, au Maghreb en particulier. Après trois siècles de domination anglaise, l'Irlande accède à l'indépendance en 1921. À cette date, la pratique de l'anglais a supplanté celle des formes locales de gaélique dans les grandes villes et dans les couches dominantes de la société. Le gaélique est encore utilisé à l'intérieur des terres et surtout dans les campagnes, par les catégories populaires de la population irlandaise. À l'avènement de l'Irlande indépendante, le pouvoir nationaliste, résolument anti-anglais, tente d'imposer le gaélique comme



langue nationale, sans évincer l'anglais cependant, dont la place est trop importante pour être purement et simplement effacée. Or, soutenue par une idéologie et une politique linguistique d'État, la pratique du gaélique n'a cessé de reculer et cette langue n'est plus pratiquée aujourd'hui que dans des zones géographiquement reculées. L'usage dominant de l'anglais s'est largement imposé et le gaélique, langue co-officielle, est davantage un symbole qu'une réalité (Pellet-Recht et Raveneau, 2010).

- 11 Au Maghreb, au moment des indépendances, entre la fin des années cinquante et le début des années soixante, le français, langue du colonisateur, est officiellement évincé par les nouveaux pouvoirs nationalistes au profit de l'arabe. Mais l'arabe, langue officielle, n'est pas l'arabe que parlent les populations (Foudil, 1997). Les locuteurs du Maghreb parlent des formes d'arabe dialectal (*darija*) qui ne sont que très partiellement, voire pas du tout, inter-compréhensibles avec l'arabe classique (*fusha*). Le choix de l'arabe classique comme langue officielle, au moment des décolonisations, allait de soi puisqu'il remplit une triple fonction, religieuse, intellectuelle et politique : c'est la langue du Coran dans des sociétés non laïcisées où l'islam est religion officielle ; c'est une langue qui s'appuie sur une longue et riche tradition écrite et savante dont la légitimité est incontestable (Larcher, 2008) ; c'est enfin la langue officielle unique ou co-officielle de vingt-cinq pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, qui revendiquent une identité transnationale fondée précisément sur l'usage de l'arabe. Cette dernière caractéristique est la base de l'idéologie du panarabisme dont l'objectif est l'union plus ou moins complète des pays de langue arabe. Avec cette triple légitimité, l'arabe classique ne pouvait laisser aucune place au français, à l'arabe dialectal ou au berbère. C'est donc l'arabe classique qui est devenu la langue officielle unique des trois pays du Maghreb. Mais, après plus de cinquante ans d'indépendance, les politiques d'arabisation ont échoué dans la confusion (Zenati, 2004). Ni le français, ni le berbère ni la pratique quotidienne des dialectes n'ont disparu. Au contraire, des revendications de plus en plus pressantes demandent la reconnaissance de l'arabe dialectal. Nouria Benghabrit-Remaoun, ministre de l'éducation en Algérie, a tenté en 2015 d'introduire l'arabe dialectal à l'école et a ouvert du même coup un débat intense en s'attirant les foudres croisées des radicaux islamistes et nationalistes. L'usage de l'arabe classique est si

peu répandu que les politiques eux-mêmes sont contraints de prendre ce fait sociolinguistique en compte. L'échec de cette politique linguistique d'arabisation, c'est aussi la place du français qui n'a jamais cessé d'être utilisé. La politique linguistique de l'État algérien est à cet égard symptomatique d'une quasi-schizophrénie sociolinguistique : le français est rejeté au nom du passé colonial, de la lutte contre l'impérialisme culturel, mais il est connu et pratiqué par une large fraction de la population, y compris des dirigeants politiques les plus favorables, publiquement, à l'arabisation. La politique linguistique d'arabisation des États maghrébins est donc un échec d'autant plus franc qu'elle pouvait s'appuyer sur une longue et riche tradition littéraire, sur un « marché linguistique » (Calvet, 2002) de plus de 200 millions de locuteurs potentiels et sur un sentiment national ou nationaliste doublé d'une opinion en principe acquise à l'anticolonialisme.

- 12 Enfin, comme dernier exemple d'échec des idéologies et des politiques linguistiques, revenons au cas de la Turquie : si la politique linguistique turque est un exemple de succès concernant la modernisation de la langue, et surtout sur la révolution menée sur la forme écrite, c'est un échec face au kurde qui, malgré une répression de plusieurs décennies de l'État turc, continue à être pratiqué largement.

## **Pour une approche matérialiste des rapports langagiers.**

- 13 Partant de ces quelques exemples, on peut avancer quelques explications aux succès et aux échecs des idéologies et des politiques linguistiques. Ainsi, il semble clair que l'appui d'un appareil d'État, armé d'une idéologie linguistique puissante, ne suffit pas à assurer le succès d'une politique linguistique : il est déterminant dans le cas de la construction et de la diffusion des langues nationales en Europe, sauf en Irlande, mais il s'avère impuissant dans le cas des pays maghrébins ou en Irlande. Or, dans ces deux situations, il s'agit d'États modernes qui possèdent tous les attributs de la puissance politique, pilotent le système scolaire et peuvent utiliser les médias de masse (voire les contrôlent). Même l'État fasciste de Franco en Espagne n'a pas réussi à imposer définitivement l'espagnol sur tout le territoire, ni le régime

sanguinaire de Suharto en Indonésie n'a réussi à imposer le bahasa indonesia au Timor Oriental malgré une répression impitoyable, ou bien encore le régime turc qui n'a jamais réussi à éradiquer le kurde. D'une autre façon, la légitimité symbolique d'une langue ou son prestige ne parviennent pas à surmonter, dans tous les cas, la force des pratiques sociolangagières. Les exemples de l'arabe classique ou du gaélique le démontrent encore : malgré le prestige et la charge symbolique de ces deux langues, le pouvoir n'a pas réussi à les imposer.

14 Comment peut-on analyser les raisons des succès et des échecs des idéologies et des politiques linguistiques ? En tout cas, pas par la seule force ou faiblesse des langues elles-mêmes. Puisque les langues n'existent et ne se perpétuent que par les pratiques de leurs locuteurs, c'est bien de ce côté qu'il faut chercher. Les locuteurs en effet, sont d'abord des êtres humains engagés dans des rapports sociaux concrets, économiques ou politiques et leurs pratiques langagières sont directement liées à ces rapports sociaux. Les pratiques langagières ne peuvent être analysées uniquement sous un angle symbolique ou linguistique. Les « contacts de langues », qu'ils soient conflictuels ou pacifiques, sont d'abord des contacts sociaux : l'expansion des langues bantoue, grecque, latine, arabe, française ou anglaise, et de tant d'autres, est le fruit d'une expansion humaine, pacifique ou guerrière. De la même façon, des langues disparaissent parce que leurs locuteurs ne les pratiquent plus, non pas parce qu'ils seraient devenus muets, mais parce qu'ils en ont adopté une autre, parlée par un groupe social qui s'est imposé, militairement, économiquement ou démographiquement. L'« amour » ou la « haine » des langues ne changent rien à leur devenir : les questions linguistiques ne sont pas sentimentales ou affectives, ni même éthiques ou morales, elles sont d'abord sociales et politiques. Elles peuvent posséder en revanche une dimension affective pour des individus ou des groupes, attachés à la pratique de leurs langues premières et qui n'auraient plus l'occasion, voire le droit, de les utiliser. Mais cela ne constitue jamais un facteur décisif d'explication pour les tendances sociolinguistiques à long terme.

15 Ainsi, le latin s'est progressivement transformé en de multiples langues romanes parce que l'Empire romain a cessé d'exister et que son pouvoir unificateur, d'un point de vue commercial, militaire et politique, a disparu. L'Europe du haut Moyen-Âge est politiquement

éclatée, en recul économique et avec un taux d'alphabétisation revenu quasiment au point zéro. Les groupes sociaux du haut Moyen-Âge sont des communautés rurales repliées sur elles-mêmes et c'est dans ces conditions que le latin se fragmente en de multiples langues. Le mouvement inverse s'amorce quand les nouvelles langues communes qui apparaîtront en Europe vers la fin du Moyen-Âge (Baggioni, 1997) vont se construire et finalement s'imposer dans le mouvement général en Europe de renouveau économique, technologique et intellectuel, accompagné du mouvement de centralisation des États et de création des nations modernes. La chute de la pratique des langues régionales suivra le processus historique de construction des États-nations et se produira à des époques différentes selon les pays : très tôt pour la France, plus tôt centralisée, plus tard pour l'Allemagne et l'Italie par exemple dont les unifications sont plus récentes. La pratique des langues régionales a chuté vertigineusement en France à partir du moment où elles n'avaient plus aucune utilité sociale. Ce n'est pas seulement l'État et son instrument de politique linguistique de prédilection, l'École, qui a fini par imposer le français : ce sont surtout les locuteurs des langues régionales eux-mêmes qui ont rompu la chaîne de la transmission. La France de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle sort de plusieurs siècles pendant lesquels la ruralité, ses terroirs, ses coutumes et ses langues ont dominé les pratiques et les comportements. La France devient majoritairement industrielle, urbaine, scolarisée et adopte le français. La part de nostalgie ressentie avec l'abandon de ces langues séculaires et la part de violence symbolique subie par leurs locuteurs est indéniable, mais cela ne saurait valider l'explication dominante d'aujourd'hui qui consiste à rendre l'État français unique responsable par sa politique « monolingue », « jacobine », « centralisatrice » et quasiment glotto-cidaire. Ce sont bien les conditions économiques et sociales de la France du 19<sup>e</sup> siècle, en révolution industrielle et en révolutions politiques qui explique ce passage des langues régionales au français. Le grand dessein républicain, à l'articulation des deux derniers siècles, avec toutes ses limites et ses contradictions, a représenté un projet de société suffisamment puissant pour qu'il entraîne dans son sillage un bouleversement linguistique majeur.

16 De la même façon, l'insuccès des politiques linguistiques en Irlande et au Maghreb n'a pas d'explications d'abord linguistiques ou culturelles,

mais économiques, sociales et politiques. L'Irlande, au moment de son indépendance en 1921, est depuis longtemps intégrée dans l'Empire britannique et son réseau commercial, industriel et politique. L'anglais est déjà une superpuissance linguistique, diffusée dans et par l'Empire et qui trouve un relais encore plus puissant avec l'émergence du colosse étasunien anglophone. L'Irlande, par ailleurs, a tissé des liens très étroits avec les États-Unis par l'intermédiaire de ses émigrés qui maintiennent des relations entre le pays d'origine et le pays d'accueil, l'anglais servant évidemment de relais linguistique. Le gaélique, de plus en plus rural et marginalisé dans les zones géographiques les plus reculées, ne résiste pas à l'anglais international, véhicule de l'ouverture au monde et du développement économique. Surchargé de valeur symbolique, comme langue de l'identité celtique contre celle des Anglo-saxons, comme langue des premiers écrits chrétiens des monastères irlandais à la renommée internationale du haut Moyen-Âge : symbole par lui-même, le gaélique n'a pourtant pas résisté à la surpuissance de l'anglais.

- 17 Tout aussi surchargé symboliquement, l'arabe classique n'a jamais pu être imposé de façon nette face au français et surtout face aux langues populaires, dialectes arabes et kabyles. À la différence du gaélique, le rapport de force est inversé : c'est une langue surpuissante *a priori*, l'arabe, qui ne parvient pas à s'imposer à l'usage des pratiques des locuteurs des langues populaires, sans tradition littéraire, sans relais politique, sans légitimité religieuse. Dans ce cas précis, l'arabe classique est pris entre le français, langue des échanges internationaux, langue du développement économique et des affaires, langue des émigrés, et les dialectes arabes et kabyles, langues de la très grande majorité de la population urbaine et rurale. Car, au-delà des discours et des déclarations enflammées sur l'unité arabe, les relations économiques, et même politiques, entre pays arabophones n'ont jamais été suffisamment fortes pour constituer une zone de développement sur la base de laquelle aurait pu se constituer une zone d'échanges utilisant une langue commune standardisée et d'usage courant. Les différences, voire les tensions et les conflits, entre pays arabes sont telles que cet espace commun n'a jamais pu véritablement exister. Les tentatives de création d'une zone économique intégrée se succèdent<sup>3</sup> mais les échanges commerciaux entre pays arabes restent marginaux : ainsi, les échanges économiques entre les

cinq pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et Mauritanie) ne représentent que 3 % de l'ensemble de leurs échanges, l'essentiel des transactions étant réalisé avec des pays non arabes et surtout l'Europe. Quant à l'unité politique, même la vitrine de la Ligue Arabe ne parvient plus à masquer les profondes fractures existant entre les pays membres et entre les sociétés arabes, qui s'entre-déchirent sur fond de guerre civile généralisée dans certaines régions. Dans ces conditions, les populations n'ont aucun intérêt à privilégier l'arabe classique : ils utilisent l'arabe dialectal dans les échanges du quotidien et les langues européennes pour les contacts internationaux. Et tout le prestige culturel de l'arabe classique n'y fera rien puisque le problème de toute façon n'est pas là<sup>4</sup>. Les seuls moyens de diffusion d'un arabe commun sont peut-être les grands médias, mais l'effet est limité à la réception de l'information qui pour l'instant n'a guère d'impact sur les pratiques quotidiennes.

- 18 Les approches glottocentrées ou culturalistes des rapports « entre les langues » n'ont donc aucune chance de fournir une explication plausible à « l'économie des échanges linguistiques » dont parlait Bourdieu (1982) si elles n'intègrent pas, justement, les dimensions sociales, économiques et politiques. Les considérations identitaires, affectives ou culturelles ne sont pas inexistantes, et peuvent apporter certains éléments d'explication, mais ces considérations sont directement déterminées par les rapports sociaux qui déterminent les pratiques langagières. La question centrale de la sociolinguistique, ce ne sont pas les langues en tant que telles mais les pratiques langagières des locuteurs, engagés dans des rapports sociaux concrets, matériels.

## **Les langues de l'immigration, les langues régionales et l'idéologie plurilingue européenne**

- 19 Dans ce cadre, l'idéologie linguistique diffusée par les institutions européennes est significative. Derrière le rideau de fumée des bonnes intentions plurilingues, le projet européen est clairement affirmé (Adami, 2015 et 2017) : installer le grand marché européen des capitaux, des travailleurs et des langues. Pour cela, il faut que ces travailleurs – que l'Europe souhaite mobiles, flexibles et pluri-

compétents – puissent s'adapter vite au marché linguistique européen. Ils doivent donc développer des « compétences plurilingues », comme le martèlent les publications du Conseil de l'Europe, qui le leur permettront. De la même façon, dans le cadre économique et politique européen du grand marché, les migrants devront s'« inclure », non plus dans des ensembles nationaux, mais dans ce grand ensemble européen au sein duquel les frontières politiques, économiques et linguistiques auraient complètement disparu. À cet égard, les publications inspirées par l'idéologie du Conseil de l'Europe en matière linguistique, insistent de manière récurrente sur la nécessité de maintenir et de promouvoir les langues et les cultures d'origine des migrants dans l'espace politique et économique européen. Mais ces langues ne sont plus transmises au-delà de la troisième génération de descendants de migrants. Les injonctions culturalistes n'y feront rien puisque ces langues ne leur sont tout simplement plus utiles et ils préfèrent apprendre d'autres langues européennes. Les appels sans cesse répétés à l'introduction de l'apprentissage de « l'arabe » dans le système scolaire français (Talon, 2017), au nom de la reconnaissance des langues et cultures d'origine des descendants de migrants d'Afrique du Nord, semblent particulièrement décalés, quand on connaît justement la situation de cette langue dans les pays d'origine. L'injonction culturaliste au maintien et à la promotion des langues et cultures d'origine fait face à une autre injonction culturaliste qui prône au contraire le renoncement à ces langues et à ces cultures. Mais ces deux positions relèvent toutes les deux de la même idéologie idéaliste, au sens philosophique du terme, qui oublie tout simplement la réalité matérielle et sociale en réduisant les individus et les groupes sociaux à leur « culture », leur « identité » ou bien sûr leur « identité culturelle ». Dans le cas des migrants, les injonctions différentialistes ou assimilationnistes ne changent rien au fait que le processus social d'intégration suit son cours générations après générations et que les langues d'origine sont progressivement abandonnées puisque les conditions sociales ne sont pas réunies pour qu'elles puissent avoir une autre utilité qu'identitaire (Héran, 2004). C'est justement cet aspect identitaire qu'ont mis en avant systématiquement et de façon radicale les nationalistes catalans pour justifier leurs revendications d'indépendance politique en se basant sur la langue. Or, la pratique du catalan était en chute et les nationalistes catalans, en s'appuyant sur leur base politique et institutionnelle régionale, ont

tout mis en œuvre (y compris une pression sociale intense et marquée par des formes de violence symbolique) pour imposer le catalan, y compris à l'école, où c'est désormais l'espagnol qui se retrouve en position de langue dominée. Dans le cas du catalan, toute l'idéologie linguistique s'est appuyée sur les aspects culturel, identitaire et symbolique. On ne sait pas encore si la massive pression des nationalistes catalans en faveur de l'usage quotidien de leur langue va porter ses fruits, mais ce qui est déjà sûr en tout cas, c'est que cette idéologie a porté à son paroxysme une forme d'hystérie identitaire dont on ne sait absolument pas, à l'heure où ces lignes sont écrites, sur quoi elle peut déboucher. Elle a d'ores et déjà cependant opéré des fractures peut-être irréversibles au sein de la population en Catalogne même.

- 20 Dans cette affaire, les institutions européennes, qui prônent le plurilinguisme et la « diversité », sont bien embarrassées : elles ont toujours encouragé l'affirmation linguistique et culturelle des régions mais elles ne veulent pas de désordre, puisqu'elles savent que c'est très mauvais pour les affaires. Avec la situation en Catalogne, les contradictions de l'idéologie interculturelisme de l'Europe apparaissent, d'autant que le projet du grand marché économique, politique et linguistique n'est guère attrayant, notamment pour les 20 millions de chômeurs de l'Union Européenne, ni la perspective de la mise en concurrence généralisée des travailleurs qui doivent accepter toujours plus de concessions pour être « compétitifs ». La machine idéologique fonctionne donc à plein pour tenter de faire passer le marché économique unique et ultra-concurrentiel pour un espace « interculturel » de tolérance et d'échanges. Le plurilinguisme généralisé que prônent les institutions européennes, relayées par certains chercheurs, débouche en fait très concrètement sur l'usage largement dominant de l'anglais. Cet anglais, qui n'est plus la langue de la Grande-Bretagne, qui vient de s'échapper de l'Union Européenne, ni même celle des États-Unis, est maintenant la langue des milieux d'affaires et des milieux économiques qui imposent leur modèle économique, leur vision du monde et leur langue. Là encore, la domination de la pratique de ce que l'on pourrait nommer « l'anglais langue du pouvoir » n'est pas une domination « culturelle » mais bien économique, sociale et politique et la résistance à cette domination sera efficace sur ce terrain-là, et non en psalmodiant des incantations pour l'avènement du plurilinguisme.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- ADAMI Hervé, 2015, « De quoi les études plurilingues sont-elles le nom ? » dans ADAMI Hervé et ANDRÉ Virginie (éds), *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*, Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, p. 43-90.
- ADAMI Hervé, 2017, « Politiques linguistiques et politiques d'intégration en Europe : analyse des fondements idéologiques » dans MAURER Bruno et PRIEUR Jean-Marie (coord.), *La pensée CECRL, Travaux en didactique du Français Langue Étrangère*, n° 70, <http://revue-tdfle.fr/les-numeros/numero-70>
- ANDERSON Benedict, 1996, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte.
- BAGGIONI Daniel, 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot.
- BAKHTINE M. VOLOCHINOV, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit.
- BARTHES Roland, 1978, *Leçon. Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France prononcée le 7 janvier 1977*, Paris, Seuil.
- BAYART Jean-François, 2010, *Les études postcoloniales : un carnaval académique*, Paris, Kartala.
- BENVENISTE Emile, 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, tomes 1 et 2, Paris, Les Editions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- CALVET Louis-Jean, 2002, *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.
- CALVET Louis-Jean, 2016, *La Méditerranée, mer de nos langues*, Paris, CNRS Editions.
- CAYMAZ Birol et SZUREK Emmanuel, 2007, « La révolution au pied de la lettre. L'invention de "l'alphabet turc" », *European Journal of Turkish Studies*, n° 6, <https://ejts.revues.org/1363>
- CHERIGEN Foudil, 1997, « Politiques linguistiques en Algérie », *Mots*, n° 52, p. 62-73.
- DE CERTEAU Michel, JULIA Dominique et REVEL Jacques, 2002, *Une politique de la langue*, Paris, Folio.
- DEMOULE Jean-Paul, 2014, *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Le Seuil.
- FOUCAULT Michel, 1990, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- GARNIER Catherine, 2004, « Quel avenir pour la langue japonaise ? » dans SABOURET Jean-François, *Japon, peuple et civilisation*, Paris, La Découverte.
- GRACEFFA Agnès, 2017, « Allemand, usage » dans DUMÉZIL Bruno, *Les barbares*, Paris, PUF.
- HÉRAN François, 2004, « Une approche quantitative de l'intégration linguistique en France », *Hommes et migration*, n° 1252.

JAFFE Alexandra, 2008, « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, 2008/3, vol. 38, p. 517-526.

KREMnitz Georg (dir.), 2014, *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

LARCHER Pierre, 2008, « Al-lugha al-fuṣḥâ : archéologie d'un concept "idéo-linguistique" », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 124, <https://remmm.revues.org/6035>

LODGE Anthony R., 1997, *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.

OLENDER Maurice, 2002, *Les langues du paradis*, Paris, Le Seuil.

PELLET-RECHT Etienne et RAVENEAU Gilles, 2010, « Perspectives comparatives entre deux supports renouvelés de l'identité irlandaise imaginée : la langue gaélique vernaculaire et le hurling », *Journal des anthropologues*, n° 120-121, <https://jda.revues.org/4290>

STRAUSS Johann, 2008, « Modernisation, nationalisation, désislamisation », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 124, <http://remmm.revues.org/6024?&id=6024>

TALON Emmanuelle, 2017, « L'arabe, parent pauvre de l'éducation nationale », *Manière de voir*, n° 152.

THIESSE Anne-Marie, 2001, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil.

VATIN Nicolas, 1988, « De l'osmanli au turc de Turquie, les aventures d'une langue », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* n° 50, p. 68-84.

ZENATI Jamel, 2004, « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », *Mots. Les langages du politique* n° 74, <https://mots.revues.org/4993>

## NOTES

---

1 <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Abbe-Gregoire1794.asp>

2 <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/barere-rapport.htm>

3 Création du Conseil de l'Unité Économique Arabe en 1957 ; création de la Grande Zone Arabe de Libre Échange (GZALE et GAFTA en anglais) en 2005 ; création de l'Union du Maghreb arabe en 1989.

4 Pour illustrer mon propos, je vais évoquer une anecdote. Invité il y a quelques années au Maroc pour une semaine de travail à Marrakech sur un programme d'alphabétisation des femmes dans les campagnes, une demande annexe m'a été soumise : elle émanait d'un collectif de mineurs de phosphate, analphabètes, qui cherchaient à mettre en place des actions d'alphabétisation pour les ouvriers. J'ai alors posé la question de savoir si les

mineurs, qui utilisaient l'arabe dialectal, parlaient aussi l'arabe classique parce que je pensais, sans l'ombre d'un doute, que c'est dans cette langue qu'ils souhaitaient être alphabétisés. Or, à ma grande surprise, on m'a répondu que ces mineurs désiraient être alphabétisés en français. Leurs arguments étaient que l'encadrement utilisait le français (et donc qu'ils y avaient « droit » eux aussi, selon leur propre expression) et que cette langue leur était plus utile que l'arabe classique, dont ils n'avaient pas davantage besoin dans leur vie quotidienne qu'au travail.

## RÉSUMÉS

---

### **Français**

Les débats d'aujourd'hui sur la place des langues et cultures d'origine des migrants dans les sociétés d'accueil, mais également les débats sur les langues minoritaires dérivent sur les courants identitaires et culturalistes faute d'ancrage dans les réalités des pratiques langagières concrètes des locuteurs. En effet, pour comprendre la réalité des pratiques langagières, il convient de les remettre dans leur contexte historique, social, politique et économique. Les langues n'existent pas par elles-mêmes et pour elles-mêmes, comme symboles ou comme systèmes sémiotiques autonomes et détachés de la réalité matérielle : les langues n'existent que par leurs locuteurs qui sont des êtres humains engagés dans des rapports sociaux concrets. Pour analyser les rapports entre les langues, et notamment les rapports de force entre les langues, il convient d'analyser d'abord les rapports sociaux des locuteurs de ces langues et la réalité matérielle dans laquelle ils vivent.

### **English**

Power and powerlessness of language policies and ideologies: a materialistic approach to language practices. Today's debates on the place of the languages and cultures of origin of migrants in host societies, as well as debates on minority languages, derive from the identity and culturalist currents, which lack an anchoring in the realities of the concrete language practices of speakers. In order to understand the reality of language practices, it is necessary to put them in their historical, social, political and economic context. Languages do not exist by themselves and for themselves, as symbols or semiotic systems autonomous and detached from material reality: languages exist only by their speakers who are human beings engaged in concrete social relations. In order to analyse the relations between languages, and in particular the balance of power between languages, it is necessary to first analyse the social relations of the speakers of these languages and the material reality in which they live.

## **Italiano**

Potenza e impotenza delle politiche e delle ideologie linguistiche: un approccio materialistico alle pratiche linguistiche. I dibattiti odierni sul luogo delle lingue e delle culture d'origine dei migranti nelle società ospitanti, ma anche quelli sulle lingue minoritarie, derivano sulle correnti culturaliste e delle ideologie del identità, che non sono ancorate nella realtà delle pratiche linguistiche concrete dei locutori. Per comprendere la realtà delle pratiche linguistiche è necessario inserirle nel loro contesto storico, sociale, politico ed economico. Le lingue non esistono da sole e per se stesse, come simboli o sistemi semiotici autonomi e distaccati dalla realtà materiale: le lingue esistono solo dai loro locutori, esseri umani impegnati in concrete relazioni sociali. Al fine di analizzare le relazioni tra le lingue, e in particolare l'equilibrio di potere tra le lingue, è necessario innanzitutto analizzare le relazioni sociali dei locutori di queste lingue e la realtà materiale in cui vivono.

## **INDEX**

---

### **Mots-clés**

idéologie linguistique, langues des migrants, langue minoritaire, politique linguistique, pratique langagière

### **Keywords**

language ideology, language practice, linguistic policy, migrants' languages, minority language

### **Parole chiave**

ideologia linguistica, lingue dei migranti, lingua minoritaria, politica linguistica, pratica linguistica

## **AUTEUR**

---

### **Hervé Adami**

Sociolinguiste et didacticien du français. Co-animateur du groupe de recherche Langage, travail et formation. ATILF, université de Lorraine et CNRS.

IDREF : <https://www.idref.fr/081815328>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000072515645>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15016714>